Ã‰valuation des Ã©cosystÃ¨mes et des services Ã©cosystÃ©miques

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2015

La France dresse l'inventaire des bÃ©nÃ©fices qu'elle tire de ses Ã©cosystÃ¨mes et de sa biodiversitÃ©.

Gratuits... mais de grande valeur ! -
Purification de l'eau, protection du littoral contre les tempÃªtes, stockage du carbone, zones rÃ©crÃ©atives, tels sont quelques-uns des services gratuits rendus par les Ã©cosystÃ¨mes. DÃ©truire ou fragiliser les Ã©cosystÃ¨mes et la biodiversitÃ©, c'est aussi perdre ces bÃ©nÃ©fices parfois invisibles. Ã‰tudier et Ã©valuer ces bÃ©nÃ©fices permet de mieux les prendre en compte dans les dÃ©cisions d'amÃ©nagement et de mieux les prÃ©server. De plus, la biodiversitÃ© est une source d'innovation et reprÃ©sente Ã ce titre une valeur potentielle importante. Les services Ã©cosystÃ©miques sont les services rendus par la nature qui contribuent aux activitÃ©s humaines. Plusieurs Ã©tudes ont montrÃ© l'importance de la biodiversitÃ© et des Ã©cosystÃ¨mes en tant que capital Ã©conomique extrÃªmement important. Afin notamment de mieux connaÃ®tre la contribution des Ã©cosystÃ¨mes Ã la crÃ©ation de la richesse nationale, le ministÃ¨re de l'Ã©cologie a engagÃ© l'Ã©valuation franÃ§aise des Ã©cosystÃ¨mes et des services Ã©cosystÃ©miques : EFESE. Cette Ã©tude de plusieurs annÃ©es mobilise des experts des principaux organismes de recherche nationaux dans un processus participatif impliquant Ã©galement de nombreuses autres parties prenantes. Elle vise Ã la fois Ã dresser un Ã©tat des Ã©cosystÃ¨mes et Ã estimer la valeur des services qu'ils produisent. La mÃ©thodologie, qui est en cours de validation, a vocation Ã permettre de procÃ©der Ã une Ã©valuation Ã diffÃ©rentes Ã©chelles depuis le niveau local jusqu'au niveau international. Les premiers rÃ©sultats ont Ã©tÃ© prÃ©sentÃ©s lors du sÃ©minaire du 9 dÃ©cembre 2014. Ã€ titre d'illustration, le service rendu par les insectes pollinisateurs contribue Ã hauteur de 8,6 % de la valeur marchande de la production agricole destinÃ©e Ã l'alimentation humaine en France, soit prÃ¨s de 3 milliards d'euros par an en 2010 (source, Commissariat gÃ©nÃ©ral au dÃ©veloppement durable, 2014).

La formidable diversitÃ© de services rendus par les Ã©cosystÃ¨mes - Les zones humides prÃ©sentent de forts enjeux Ã©cologiques : sur la base de trois sites tests du bassin Seine-Normandie, les services produits par ces espaces, notamment en termes de rÃ©tention des crues, de purification de l'eau et de rÃ©gulation du climat, sont Ã©valuÃ©s a minima dans une fourchette allant de 1 000 Ã 7 000 euros par hectare et par an (source : Commissariat gÃ©nÃ©ral au dÃ©veloppement durable, Ã©tude de 2010 sur trois sites tests du bassin Seine-Normandie : Devaux, 2010, avancÃ©es et enseignements pour la valorisation des services rendus par les zones humides, CGDD, Le point sur, nÂ° 157). Les comptes Ã©conomiques de la forÃªt franÃ§aise (Ã©tablis par le Commissariat gÃ©nÃ©ral au dÃ©veloppement durable en partenariat avec l'INRA, le SSP, et l'IGN) ont permis de souligner l'importance d'une Ã©valuation de l'ensemble des biens et services fournis par la forÃªt, au-delÃ de la production de bois. Les Ã©valuations ont dÃ©montrÃ© que la prise en compte des autres services rendus par la forÃªt (activitÃ©s rÃ©crÃ©atives, sÃ©questration du carbone, protection) contribuerait Ã multiplier par trois la valeur de la forÃªt par rapport Ã sa seule fonction d'approvisionnement en bois (source : Les comptes Ã©conomiques de la forÃªt franÃ§aise, 2011). Les rÃ©cifs coralliens, les mangroves et les herbiers (prairies marines) font partie des symboles de la biodiversitÃ© d'outre-mer. Les

travaux d'Ã©valuation Ã©conomiques menÃ©s dans le cadre de l'IFRECOR (Initiative franÃ§aise pour les rÃ©cifs coralliens) ont soulignÃ© le rÃ´le essentiel de ces Ã©cosystÃ¨mes dans la protection du littoral. En nouvelle-CalÃ©donie, ils permettraient de rÃ©duire jusqu'Ã 219 millions d'euros (valeur calculÃ©e en 2010) les dommages provoquÃ©s par les alÃ©as climatiques sur l'ensemble du territoire. C'est le service le plus important en termes Ã©conomiques, puisqu'il reprÃ©sente deux tiers de la valeur des services Ã©valuÃ©s. Il est suivi par la pÃªche (20 % de la valeur) et le tourisme (10 %).

Ce programme d'Ã©valuation constituera la contribution de la France au projet europÃ©en de cartographie et d'Ã©valuation des Ã©cosystÃ¨mes et de leurs services, et un apport Ã la plateforme intergouvernementale sur la biodiversitÃ© et les services Ã©cosystÃ©miques - IPBES.

Environnement France - 11-12-2014